

In Extenso

SARL A.D.G. ENVIRONNEMENT

Comptes annuels Bilan au 31/08/2025

1 Village Artisanal de la Mothe
85140 CHAUCHE
SIRET : 52434796000022



Comptes certifiés conforme
Le Dirigeant

DocuSigned by:
Damien GOBIN
B3074378C73045B...

IN EXTENSO LA ROCHE SUR YON
Parc d'activité de Beaupuy 2
85000 MOUILLERON LE CAPTIF

Tél : 02 51 24 07 90
02 51 36 31 11

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/08/2025

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/08/2025 ③	Net 31/08/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 100	AG	4 100	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	552 972	AS	380 318	172 654
Autres immobilisations corporelles	AT	562 946	AU	356 158	206 788
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	8 717	CV	8 717	8 717
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	1 370	BI	1 370	1 370
TOTAL II	BJ	1 130 104	BK	740 576	389 528
Matières premières, approvisionnements	BL	45 044	BM	45 044	34 141
En cours de production : - de biens	BN		BO		9 000
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	11 648	BU	11 648	5 282
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		810
Clients et comptes rattachés (3)	BX	520 975	BY	608	520 367
Autres créances (3)	BZ	5 682	CA	5 682	21 668
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	52 255	CE	52 255	51 023
Disponibilités	CF	127 522	CG	127 522	187 329
Charges constatées d'avance (3)	CH	34 597	CI	34 597	8 996
TOTAL III	CJ	797 724	CK	608	797 115
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 927 828	IA	741 184	1 186 644
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
730					
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/08/2025

Néant ☐

			Net	31/08/2025	Net	31/08/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	160 000	DA	160 000		160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	5 464		1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	263 181		263 127
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	46 251		10 619
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	474 896		434 745
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	316 216		308 751
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	23 070		39 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	9 227		18 870
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	84 528		104 976
Dettes fiscales et sociales			DY	270 117		227 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	8 589		
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	711 748		699 382
Écarts de conversion passif		V	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	1 186 644		1 134 127

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	490 421	475 878
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 186 644 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 46 251 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Logiciel | 1 ans, |
| • Agencements et aménagements divers | 3 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 3 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans. |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ont été estimés non significatifs et ne font donc pas l'objet de provision à la clôture.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 100		
	TOTAL	4 100		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		500 846		57 223
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		46 707		4 703
Mat. de transport		450 160		96 485
Mat. de bureau et info., mobilier		7 930		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	1 005 643		158 411
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		8 717		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 370		
	TOTAL	10 087		
	TOTAL GENERAL	1 019 829		158 411

Cadre B	Virement	Diminutions		Réévaluation, légale ou éval. par mise en équival.	
		Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Valeur d'origine des immo en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 100	
	TOTAL			4 100	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const					
Installations techniques, matériel et outillages ind.		5 097		552 972	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				51 410	
Mat. de transport		43 039		503 606	
Mat. de bureau et info., mobilier				7 930	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL	48 136	1 115 918		
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				8 717	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				1 370	
	TOTAL			10 087	
	TOTAL GENERAL	48 136	1 130 104		

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 100			4 100
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 100			4 100
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		302 937	82 478	5 097	380 318
Installations générales, agencements et aménagements divers		16 041	5 299		21 340
Matériel de transport		286 351	75 317	34 411	327 257
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 476	1 085		7 561
Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	611 804	164 180	39 508	736 476
	TOTAL GÉNÉRAL	615 904	164 180	39 508	740 576

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agents et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	608				608
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

608

608

TOTAL GENERAL (I+II+III)

608

608

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 370		1 370
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	730		730
Autres créances clients	520 246	520 246	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-11	-11	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 462	5 462	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	231	231	
Charges constatées d'avance	34 597	34 597	
	TOTAL	560 524	2 100

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	316 704	104 117	182 297	30 290
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	84 528	84 528		
Personnel et comptes rattachés	101 147	101 147		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 129	64 129		
Impôts sur les bénéfices	9 737	9 737		
Taxe sur la valeur ajoutée	92 296	92 296		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 808	2 808		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	23 070	23 070		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	8 589	8 589		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	703 008	490 421	182 297	30 290
(1) <i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	131 000			
(1) <i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	123 534			
(2) <i>Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	23 070			

A.D.G. ENVIRONNEMENT

**Société à responsabilité limitée à unipersonnelle
au capital de 160 000 euros
Siège social : 1 Village Artisanal de la Mothe
Rue Saint Gabriel
85140 CHAUCHE
524 347 960 RCS LA ROCHE SUR YON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 FÉVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 46 250,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 250,98 euros
A la réserve légale	2 312,55 euros

Solde	43 938,43 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	18 629,42 euros
Soit 2,33 euros par part	

Le solde	25 309,01 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 288 490,34 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18 629,42 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre de parts concernées	Dividende brut distribué	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Art. 158.3.2 CGI)	
				Dividende éligible	Dividende non éligible
31 août 2022	3 646 euros	500	7,29 euros	3 646 euros	-
31 août 2023	18 000 euros	8 000	2,25 euros	18 000 euros	-
31 août 2024	6 100 euros	8 000	0,76 euro	6 100 euros	-

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Damien GOBIN
B3074378C73045B...